L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 16 AOUT 1888.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 18 août
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 25 août
LA BRETAGNE, de Jousselin, samedi, 1er sept

Prix de passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)......... $80 et $100
Deuxième classe......... $60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART, Agt.,
61 rue Carondelet.

Compagnie Générale Transatlantique.

New-York à Londres, via Havre, Southampton, ou via Havre, Dieppe, New Haven—
1re classe, $86.00, $106.00, $126.00.
2e classe, $64 50.

New York à Londres, via Havre, Paris, Calais ou Boulogne et Douvre—
1re classe, $141.00, $121.00, $101.00.
2e classe, $81.00.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 22 août, à 8 A. M.
Cette Ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
KNICKERBOCKER,
Capt. Kemble.
[illegible] de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine......... $40
Entrepont......... 20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
Rue Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du [illegible] mai 1888 quittera Milnebourg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain du dépôt Pontchartrain au pied des Champs Elysées comme suit :

Pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville.

Tous les jours, exceptés les Dimanches et les Mercredis à 1 P. M.

DE RETOUR.

Le bateau quittera Madisonville tous les jours à 5 00 A. M.

Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.

EXCURSIONS

Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Old Landing.

Les DIMANCHES et MERCREDIS à 8 A. M.
Les DIMANCHES et MERCREDIS à 6 P. M.
Prix aller et retour......... 50 cents
Prix pour excursion aller et retour à toute les points sur la rivière, 50 cents extra.
Fret [illegible] tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Canal.
Le fret délivré à Covington et Old Landing les dimanches et mercredis.
W. G. COYLE, Agent
6 mai [illegible] No. 47 rue Carondelet

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée. | Départ.
No 1 Fast mail 9 40 A. M. | No 2 Fast mail 5 00 PM
No 3 Express 6 25 P. M. | No 4 Express 8 00 AM
No 5 Baton Rouge | No 6 Baton Rouge
accommodation 10 00 A. M. | accommodation 3 45 P. M

Les trains Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Vicksburg, Memphis et Louisville.
Les passagers peuvent rester dans les chars dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.
Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez, N. J. et C. et Cooper's Well à Vicksburg avec V. S. A. P. et V. et M. R. R. à Memphis avec [illegible] Route pour Kansas City [illegible] M. A. V. RR. pour [illegible]
Ligne [illegible] pour Hot Springs.
JOHN BRADLEY,
Agent Général.
E. W. HOW, G. F. & P. A.
B. F. REYNOLDS,
Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ss Co

Départ de la N. Orléans | Arrivée à la N. Orléans
Pacific Express | Atlantic Express
daily......... 7:15 am | daily......... 8:10 pm
San Antonio Ex- | New Orleans Ex-
press daily 7:20 pm | press daily 8:05 am

Chars Dortoirs entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer du Texas. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir dans les bureaux au rond-coin Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen Pass. Agt.
17 mai—1an

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes.

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dus sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et ne s'étant pas conformés aux conditions de la vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de rachat de la propriété expirera et, conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.

JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.
CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District Inférieur, No 203 rue Canal
oct

BASILE BARES.

FACTEUR DE PIANOS

84 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieurs à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour : de construction nouvelle pour la sonorité prolongée à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibre pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.
—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.

ETAT DE SITUATION DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCES HIBERNIA

Pour l'année expirant le 31 décembre 1887.

Primes reçues		
Sur risques de feu	$268,519 46	
Sur risques de rivières	5,999 19	
Sur risques maritimes	6,910 08	$281,428 73
A ajouter : Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1886		66,610 70
Total des primes		$348 039 43
A ajouter Revenu de l'intérêt des loyers, etc		34,069 77
Total du revenu pendant l'année		$382,109 20
Déductions et dépenses :		
Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1887		$93,575 92
Primes remboursées et cancellations		58,465 53
Réassurances		15,053 25
Courtage et commissions		3,132 92
Payé sur pertes encourues en 1887	$128,074 28	
Payé sur risques de rivières encourus en 1887	13,049 83	
Payé sur risques maritimes encourus en 1887	158 91	
Total payé sur pertes encourues en 1887	$136,283 63	
Payé licences et taxes d'Etat et de ville, et ainsi que dépenses des agences hors de la Louisiane	11,778 78	
Payé taxes d'Etat et de ville en Louisiane	7,546 16	
Payé au Board of Underwriters, aux machines Babcock et à l'Insurance Patrol	1,553 87	
Dépenses de bureau local et compte de fournitures de bureau	2,974 32	
Compte des salaires du bureau local	10,500 00	
Déductions et dépenses applicables en 1887	340,863 78	
Réservé pour pertes non payées et non ajustées de 1887	20,453 77	
Payé en 1887 sur pertes encourues les années précédentes en sus du montant réservé dans ce but le 31 décembre 1886	18,951 83	
Total des dépenses et déductions		380,269 38
Balance nette		$ 1,839 82
Payé en 1887 sur pertes des précédentes années en sus du montant réservé dans ce but, comme ci-dessus		$18,951 83
Réservé pour risques non terminés	$93,575 92	
Moins le montant réservé le 31 décembre 1886	66,610 70	
Ajouté de la réserve, affaires de 1887		26,965 22
Total sur les profits de 1887		45 917 05
Excédent net sur les affaires de 1887		$47,756 87

Ce qui précède est un exposé exact et correct puisé dans les livres de la Compagnie.
J. J. FITZPATRICK, Secrétaire. E. GAUCHE, Vice-président.
Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14e jour de janvier 1888.
JAMES J. WOULFE, Notaire.

ACTIF.

Argent en main et en banques	$ 17,659 38
Propriétés foncières possédées par la Compagnie	144,800 00
Bons de la Louisiane, 4 pour cent, $142,500 00	131,000 00
Bons Crossman de la Nlle-Orléans, ex. $25,000 00	28,000 00
Prêts garantis par hypothèques ou nantissement	90,100 16
Primes en voie de collection et dans les mains des agents généraux pour transmission	68,432 80
Billets à ordre pour primes, non dûs	1,824 97
Dû par d'autres compagnies, reassurances sur pertes payées	1,825 00
Dû sur jugements garantis par bon	32,728 97
Loyers échus pour collection	552 00
Une action du capital du N. O. Produce Exchange	135 00
Dépôt entre les mains de la N. O. Fire Underwriters Association	150 00
	$517,402 28

PASSIF.

Capital	$ 400,000 00
Réservé pour risques non terminés	93 575 92
Réservé pour pertes non ajustées, et pertes ajustées et non dues	20,453 77
Réservé pour dividendes non payés	1,034 00
Surplus net	2 344 59
	$517 408 28

A une élection de directeurs devant exercer leurs fonctions en 1888, tenue au bureau de la Compagnie lundi 2 janvier 1888, les personnes suivantes ont été désignées.

JOHN H. HANNA, JOHN T. GIBBONS, JOHN HENDERSON Jr.,
GEO. McCLOSKEY, WM HART, AMEDEE COUTURIE,
RICHARD HERRICK, JOHN McGINTY, EDW. IRWIN,
THOS. McDERMOTT, SAMUEL R. CAREY, EMILE GAUCHE,
THOS. SMITH.

A une réunion du Bureau de Direction tenue au Bureau de la Compagnie le 9 janvier 1888 ont été élus officiers pour l'année : M. THOMAS SMITH président, M. EMILE GAUCHE vice président, M. J. J. FITZPATRICK Secrétaire.
12 jan—1m
J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.

Compagnie d'Assurances du Sud.

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

Cinquième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1887 :

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$357 297 54
Sur les risques de rivière		7 534 82
Sur les risques de mer		7 718 19
		$372,550 55
A ajouter. Primes non acquises de 1886		70 842 00
Total des primes		$443,392 55
A ajouter : Intérêt et profits et perte		$ 30,850 74
Revenu total		$474 243 29
A déduire : Pertes payées—		
Sur les risques d'incendie	$ 164 318 32	
Sur les risques de rivière	5,814 40	
Sur les risques maritimes	1,457 30	
	$171 590 02	
Primes remboursées, cancellations et commissions	94 665 28	
Réassurances	90 215 50	
Taxes et licences	4 434 18	
Dépenses, bureau local et agences, salaires Board of underwriters. Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc	34,067 11	
Total des dépenses		$394 972 09
Surplus		$139 271 20

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHÉ.

Argent comptant	$ 69,873 17
$25,000 bons 4 pour cent des Etats Unis, avec coupons	31 468 75
$119,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Crossman)	130,900 00
$80 200 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans inclus primes tirées	105,864 00
$25,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	22,500 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	30,629 96
1 action N. O. Produce Exchange	135 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
25 actions N. O. Warehouse Co	525 00
Primes en cours de collection	45,513 24
Meubles, accessoires, coffres-fort, etc	2,000 00
Dépôt avec le Board des Underwriters	150 00
	$439,684 14

PASSIF.

Capital actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	9,714 86
Dividendes non payés	1 189 06
Réservé pour risques non expirés	85,897 75
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	31,000 00
Comptes divers non payés de décembre 1887	1,509 02
Balance (exclusivement du dividende de juillet 1887)	12,373 45
	$439 684 14

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 11 janvier 1888.
M. T. DUCROS, Notaire.
138 rue Gravier

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie tenue le 10 courant, il a été unanimement résolu de payer aux actionnaires, SUR DEMANDE l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital.
SCOTT McGEHEE,
Secrétaire
Nlle Orléans, 11 janvier 1888.
12 jan—

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureaux: No 33 rue du Camp.

TREIZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL

Conformément à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887.

Primes sur les risques d'incendie	$ 87 714 05	
" " risques de rivières	728 45	
" " risques maritimes	855 20	
		$89 297 70
A ajouter primes non acquises pendant 1886	$22 950 82	
A ajouter sauvetage et profits et perte	11 195 76	
		34 146 58
		$123 444 28
A déduire:		
Pertes d'incendie	$10 476 72	
Pertes de rivières	179 40	
Pertes maritimes	161 80	
Commissions	4 213 40	
Réassurances	8 085 93	
Primes remboursées	6 448 57	
Dépenses taxes loyer Babcock, etc. moins recouvrements intérêt	17,277 67	
		77 143 49
		$46 300 79
Réservé pour pertes non ajustées	$3 781 81	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1887	7,347 07	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour	14 703 47	
Réservé pour primes non acquises pendant 1887	20,468 44	
		$46 300 79

La Compagnie possède l'ACTIF suivant :

Capital et billets d'actions	$4 161 28
Prêts sur nantissements et sur hypothèques	148,905 76
Billets à ordre	4 877 98
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et en main	74 930 71
Primes en voie de collection	42 887 93
Meubles de bureau et installations	4 448 53
	$295 112 22

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réservé pour pertes non ajustées	3,781 81
Intérêt et dividendes	28,910 48
Réservé pour primes non acquises, fonds de réserve et excédant	112,419 93
	$295,112 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire
Fait sous serment pardevant moi, ce 18e jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle Orléans, 18 janvier 1887.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été décidé de payer l'intérêt et les dividendes suivants sur demande :
DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB ALEXANDER, JNO EVERETT
LEON BERTOLI, C. TAYLOR GAUCHE
H. H. BIERHORST, CHAS HEMARD,
PETER BLAISE, A. H. ISAACSON,
H. ELLERMAN, I. N. MARKS,
JNO. FITZPATRICK, A. A. MAGINNIS,
WASH. MARKS, T. PRUDHOMME,
JACOB SCHOEN, A. H. SIEWARD,
OTTO THOMAN, GEO ZETZMANN.
24 janv—Mardi—1m

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne 16nov—

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MECHANICS AND TRADERS

No. 14 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie	$198,521 36	
Primes de rivières	23,660 99	
Primes maritimes	6,880 65	
Primes non acquises, 31 décembre 1886	73,616 52	
		$302,679 5
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre, 1887	$ 78,737 07	
Primes remboursées	20,336 25	
Réassurances	22,068 48	
Commissions	21,870 08	
		143,011 91
Primes nettes acquises		$159,667 61
A ajouter intérêt, profits et pertes		56,429 48
Total recettes		$216,097 09
Moins—		
Pertes d'incendies payées	$112,048 65	
Pertes de rivières payées	9,481 82	
Pertes maritimes payées	2,345 76	
Pertes non ajustées et non échues	19,775 11	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	34,525 54	
		178,176 88
Profits nets		$ 37,920 21

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle Orléans	$243,045 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	135,900 00
Actions de banques et autres	136,175 00
Billets à ordre	26,711 12
Argent comptant	7,005 83
Propriétés foncières	41,864 51
Primes en voie de collection	32,379 26
	$623,080 52

PASSIF.

Capital actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	78,737 07
Réservés pour pertes non payées, 1887	19,775 11
Réserve pour pertes non payées des années précédentes	2,274 35
Dividendes non payés	21,650 00
Surplus	125,693 99
	$623,080 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 17me jour de janvier 1888.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de la dite compagnie et que nous en avons jugé l'évaluation, comme ci-dessus, vraie et correcte.
ROB'T MAXWELL, Chairm
G. W. SENTELL,
P. G. GIBERT
FRED'K WING.

Le Conseil de Direction à sa réunion annuelle tenue le 16 du courant, a résolu de payer sur demande, en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet 1887, CINQ POUR CENT second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS

J. A. Braselman, Robt Maxwell
P. J. Cockburn, Simon E. Marx,
H. T. Cottam, F. J. Odendahl
Lloyd R. Coleman, Wm. A. Phelps,
O. Elmer, G. W. Sentell,
J. M. Frankenbush, A. M. Silbernagel,
Walter C. Flower, W. B. Thompson,
P. G. Gibert, Jos. Vigues,
Chas Holloway, A. Xiques,
C. Hernandez, J. M. Walsh,
N. Landry, T. S. Waterman
I. L. Lyons, Frederick Wing,
A. G. Lobdell, W. Y. West,
Colonel T. L. Macon, W. G. Wheeler,
J. A. C. Wadsworth, P. Worlein.
20 jan—1m

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

New Orleans National Bank

De la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane

A LA CLOTURE DES AFFAIRES, Le 1er août 1887.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1 258 903 30
Surtirages		1 232 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		200 000 00
Bons des Etats Unis pour garantir les dépôts		200 000 00
Bons des Etats Unis en main		4 350 00
Autres actions, bons et hypothèques		766 851 25
Dû par agents de réserve		107 059 73
Dû par d'autres banques nationales		57 037 7
Dû par banques d'Etat et banquiers		49 250 91
Propriétés foncières meubles etc		109 [illegible]
Dépenses courantes et taxes payées		8 139 34
Primes payées		106 340 62
Chèques et autres valeurs d'échange	184 42	
Echange pour le Clearing House	273 016 20	
Billets d'autres banques	64 636 00	
Circulation fractionnaire		
compris [illegible]	26 83	
Espèces y compris les certificats d'or du trésor	237 799 00	
Legal tender notes	252 000 00	828 042 51
Fonds de rachat avec le trésorier des E. Unis, 5 p. cent de circulation		9,000 00
Total		$3 688,858 83

PASSIF.

Capital		200,000 00
Surplus		400 000 00
Profits non divisés		71,269 80
Billets de Banque Nationale en circulation		180,000 00
Dividendes non payés		250 00
Dépôts individuels à tirer sur chèques	2 329,679 42	
Certificats de dépôt sur demande	23 342 42	
Certificats de dépôts à échéance	2 000 00	
Chèques certifiés	1,571 10	
Chèques du caissier en circulation	15 012 75	
Dépôts des Etats Unis	182 841 08	
Dû à d'autres banques nationales	229 939 01	
Dû aux banques et banquiers d'Etat	52 910 25	2 837,339 00
Total		$3,688,858 83

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Moi: WILLIAM PALFREY, caissier de la Banque ci-dessus, je jure solennellement que l'exposé ci-dessus est véridique au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
WM. PALFREY, Caissier.

Fait sous serment devant moi, ce 5ème jour d'août, 1887.
GEO. W. CHRISTY notaire.

Pour copie conforme :
WM. T. BENEDICT.
C. H. BECK
JOHN T. MOORE, Jr.
Directeurs.
7août—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

Conformément au règlement de sa charte, la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1887.

Primes d'incendie	$252,566 36	
Primes maritimes	11,034 79	
Primes de rivières	5 485 26	
		$269,086 71
Primes acquises de 1886		75,785 78
Total des primes		$344,874 49
A déduire—		
Primes non terminées pour 1887	$57,587 11	
Primes remboursées	38,595 96	
Réassurances	6,419 13	
		$100,602 20
Primes nettes acquises		$244,272 29
A ajouter—Intérêt, loyers et sauvetage		20,112 52
Revenu net		$264,404 81
A déduire—		
Pertes par le feu	$212,008 28	
Pertes maritimes	9,207 08	
Pertes de rivières	6,945 85	
Pertes payées	$228,246 13	
Commissions	27,459 45	
Taxes et licences d'Etat, et de ville	9,308 80	
Donations charitables	848 85	
Frais de Cour et honoraires d'avocat	970 28	
Babcocks et corps de sauvetage	4,129 21	
Dépenses générales et salaires	26,714 54	
Profits et pertes	986 84	
		$297,663 60
Excédant des dépenses et pertes en sus du revenu		$33,258 79
A ajouter—		
Pertes ajustées	$46,442 73	
Pertes non ajustées	13,060 00	
		$59,502 73
Total des dépenses et pertes payées en sus du revenu		$ 92,761 52

La Compagnie a l'actif suivant, selon la valeur du marché le 31 décembre 1887 :

Bons des Etats-Unis à pour cent, bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes, Consolidés de l'Etat de la Louisiane (4 pour cent) compagnie de pompe à vapeur de St-Bernard, et bataillon d'artillerie de Washington		$214,716 15
Metairie Cemetery Association et Vallette Dry Dock Co, et N. O. Cotton Exchange		20,300 00
Argent dans les banques		16,300 96
Billets de première hypothèque, prêts sur demande, garanties par valeurs en nantissement, et billets pour primes		67,953 66
Propriétés foncières diverses et meubles de bureau		70,835 25
Primes en voie de collection		41,539 98
Compte de suspension et warrant d'Etat		572 82
Intérêt sur billets hypothécaires		6 517 06
		$448 735 97

PASSIF.

Créanciers divers et dividendes non réclamés	$ 3.167 43	
Pertes ajustées et non ajustées	59.502 73	
		$ 62.670 16
Surplus net en ce qui regarde les porteurs de police		$386,065 71

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
(Signé) J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi, ce 16me jour de janvier 1888.
(Signé) JAS FAHEY Notaire.

Nous soussignés, formant le comité spécial chargé par le Conseil de Direction de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS d'examiner et d'estimer l'actif de la dite compagnie, certifions par les présentes que, après une enquête scrupuleuse, nous considérons l'estimation de l'actif ci-dessus comme exacte et correcte.
A. SCHREIBER.
H. LAROUSSINI.
P. POUTZ
C. T. DUGAZON.

DIRECTEURS.

THEO BRIERRE, H. LAROUSSINI,
EDW. J. BOBBY, P. POUTZ
C. T. DUGAZON, GUST. PITOT,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
H. GALLY, CHAS E. SCHMIDT,
J. W. HINCKS, JULES TUYES.
18 janv—1m

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat de Situation Annuel.

Conformément aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant :
Primes reçues durant l'année expirant mai 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année.

Primes sur les risques d'incendie	$185,875 30	
Primes sur les risques de mer	6,577 07	
Primes sur les risques de rivière	4,703 65	
Total des primes		$197,156 02
Moins les primes non acquises		54,874 00
Primes nettes acquises à la date du 31 mai 1887		$142,282 02
Pertes payées		
Sur risques d'incendie	$50 345 05	
Sur risques maritimes	3 078 43	
Sur risques de rivières	1,[illegible] 70	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	3,355 98	
Réassurances et primes remboursées	19,627 13	77,930 54
Profits		$64,351 48
Moins 7½ 0 0 dividende payé	$45 000	
Réservé pour les réclamations non ajustées	15 000	60,000 06
En plus		4,351 48

La Compagnie a l'actif suivant :

Immeuble	$252,227 06
Actions de Banques de Compagnies de Chemins de fer et autres	56,736 77
Billets garantis par hypothèques et nantissements	104,039 95
Billets recevoir	54,724 51
Primes en voie de recouvrement	22,572 97
Action de la compagnie du chantier "Dry Dock" de Vallette	11,362 50
Jugements sur les billets hypothécaires	4,335 00
Comptant en caisse	35,772 25
	$542,771 01

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire
P. FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait et signé pardevant moi e 18me jour du mois de juin 1887.
N. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS :

D. A. Chaffraix, Jos A. Shakspeare,
M. W. Smith, W. H. Rofinger,
Paul Capdevielle, Jno B. Lallande,
Aristide Hopkins, D. Fatjo,
Paul Fourchy, U. Bassetti
Alden McLellan

Prof. CYRILLE C. THEARD,

No 59 1/2 Union, 2e District.

Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 6 heures à 9 heures P. M.
Français, Anglais, Volapük, Tenue de livres, etc. 18 oct—

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi, 15 août 1888.

COMPTOIR D'ÉCHANGE (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

	Echanges	Balances
Jusqu'à cette semaine	$3,320,477 00	$496,673 00
Même temps la semaine dernière	3,282,720 00	573,206 00

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain	73¾ à 74	
Pièces de 5 francs	cote	
Pièces de 20 francs	$3,80 à	3,90
Souverains	4,80 à	4,90
Pièces de 10 thalers	7,50 à	—
Doublons espagnols	15,40	
Doublons patriotes	15,25	
Doublons mexicains	15,35	
Pièces de 20 pesos mexicaines	— à	19,40
Or de l'Amérique du Sud	90c par pes	
20 marcs allemands	4,60 à	4,75
Or de la Californie	70 à 80 cts	
Or américain, poids léger	99½	97
Or américain mutilé	5 0/0 d'escompte	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent continue à être en assez bonne demande, abondant et facile.
Papier commercial [illegible]
de A1 [illegible]
Prêts sur garanties collatérales [illegible]
Time de [illegible]
Papier hypothécaire [illegible]
New York—Taux de l'argent 1½ pour cent.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3, consolidés 99 5/16 à 99 7/16; argent en lingots 42; U. S. 4's à 130¼.
Paris—Rentes 83.82½.

CHANGE.

REICHSMARKS—Commercial 94⅝.
Le STERLING est faible.
Commercial de navire A1 — clair [illegible] 482⅞ à 483¼
Traites de banques [illegible] 486¼
Les FRANCS sont faibles.
Francs de commerce [illegible] 5,24⅜ à 5,23¾
Traites de banques [illegible] 5,17½
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.
Traites de commerce à 75c. de prime.
Traites de Banques $1 00 de prime.
Les banques tirent des chèques $1 00 de prime par le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Appel de 2 P. M.

$1,400 Bons à prime......... 133

ACTIONS ET BONS.

Dernière cote du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Bank of Commerce	10	9	9½
Canal & Banking Co	100	142	...
Citizens	100	...	60
Germania National	100	...	...
Germania Savings	100	154	...
Hibernia National	100	151	...
Louisiana National	100	141	150
Metro Loan & Savings	100	116	...
Mutual National	100	128¾	132
N O National	100	...	...
People's	50	67	69½
State National	100	...	110
Union National	100	114	115½
Whitney National	100	176	...

Compagnies d'assurance.

Crescent Ins	100	35¾	40
Factors and Traders Ins	100	...	...
Firemen's	50	...	51
Germania Ins Co	100	...	...
Hibernia Ins	100	...	...
Home Ins	100	74½	...
Lafayette	50	68½	71
Merchants Mutual	100	...	54
Mechanics and Traders	100	109½	...
N Orleans Ins As	20	...	...
N Orleans Ins Co	50	...	20½
Sun Mutual Insurance	100	115½	...
Southern Ins Co	100	61½	...
Teutonia	100	118½	...

Chemins de fer urbains.

Carrollton	100	80	81
Crescent City	100	61½	...
Canal and Claiborne	100	...	...
New Orleans City	100	105	107
Orleans	50	58	65
St-Charles Street	50	...	66½

Actions diverses.

Bienville Oil Works Co	100	...	...
U C Slaughterhouse	50	34	34½
Imp Bonded Warehouses	100	...	...
Jeff City Gas Light Co	100	...	...
Consumers Ice Co	100	...	105
Louisiana Ice Man Co	50	6	6
La State Lottery Co	100	...	...
La Oil Co	100	...	...
Metairie Cemetery Asc	100	...	...
N O Gas Light Co	100	79¾	80½
N O Waterworks Co	100	63½	64½
Planters Crescent Oil Co	100	...	...
Sugar Shed Co	60	...	...
South Western Brush Elec Light Co	100	...	...
Louisiana Electric Light Co	100	...	...
Jockey Club	100	...	...

Bons d'Etat.

Louisiane 4's		93½	94½
Louisiane 2 [illegible]		40	...

Bons de ville.

Premiums		132¾	133½
Premium drawn numbers			
Privilege Premiums			
Consolidated 6's			
Consolidated Extended			
Crossman		108½	105¼
Bridge 6's			
Railroad			
Waterworks			
Park			
City 6 0/0 certificates		101	
City 6 0/0 Certif Consolidé		101	
City 5's		97¼	97¾
City 7's [illegible]			

Bons divers.

Cotton Exchange Stock
Produce Exchange Stock
Stock Exchange Stock
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock
U S 4's
Canal & Claib St RR mort
C., St L. & N. O. R. R. Co
Jackson RR 24 mort.
Jackson RR 24 mort. debt
Morgan's L & T 1st gold mort
Tex. & Pacific RR 1st gold m
St-Charles Hotel Co mort
Crescent City 1st
N O Gas Light Co
St-Charles St RR mort
N O Waterworks Co mort
La Ice Mfg Co mort
Levee & Cotton Press mort

Certificats et Warrants.

State Warrants Ordin 1886
State Warrants Ordin 1887
do do do 1886
do do do 1887
do do do 1888
Police [illegible]
School [illegible]
City [illegible] 48
Jan. 1st Cts. on State [illegible]
[illegible]
Unpaid State Coupons No 12 [illegible]
Unpaid State Coupons prior to No 12
Unpaid City Coupons
Half past Coupons
State School Warrants

1 Avec dividende. 2 Sans dividende
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Ursulines's [illegible] 6 New Stock.
Pour moins de $5000 de bons de $100.

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et du rapport local du New Orleans Cotton Exchange).

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 200 balles, comprenant — balles après 2:30 p. m. hier.
Le marché est calme.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅞c plus bas que les cotons blancs.
Délivrés sur contrats, — balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	7⅝	7⅝	7⅝
Ordinary	7⅞	7⅞	7⅞
Good Ordinary	8⅞	8⅞	8⅞
Low Middling	9⅞	9⅞	9⅞
Middling	10⅛	10⅛	10⅛
Good middling	10⅜	10⅜	10⅜
Middling Fair	10⅞	10⅞	10⅞
Fair	11⅝	11⅝	11⅝

FUTURS.

Stables.
Août 9,81 à 9,83; septembre 9,25 à 9,26; octobre 9,03 à 9,04; novembre 8,97 à 8,98; décembre 9,00 à 9,01; janvier 9,07 à 9,08; février 9,16 à 9,17; mars 9,24 à 9,25; avril 9,33 à 9,34; mai 9,42 à 9,43; juin 9,50 à 9,52.
Les ventes comprennent 7,900 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 10⅛; à Galveston à 10¼; à Mobile à 10; à Savannah 10¼, à Charleston à 10; à Wilmington 10½; à Norfolk 10⅛, à Baltimore 11 à 11⅛ à New York à 11⅜, à Boston 11⅛ à 11⅜ à Philadelphie à 11⅝, à Memphis 10; à Augusta 10¼.

MARCHE DE NEW-YORK SUR PLACE

Calme.
Coton: Middling Uplands 11⅜; Middling Gulf 11⅝.

FUTURS.

Stables.
Août 11,44 à —— septembre 9 80 à 9,81; octobre 9,61 à 9,62; novembre 9,52 à 9,53; décembre 9,51 à 9,52; janvier 9,58 à 9,59; février 9,66 à 9,67; mars 9,74 à 9,75; avril 9,81 à 9,82; mai 9,89 à 9,90; juin 9,96 à 9,98.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,772,977 balles; même temps l'année dernière, 1,735,011 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,506,307 balles, même temps l'année dernière 5 214,114 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,522,245 balles; même temps l'année dernière, 1,451,040 balles; de tous les ports des Etats-Unis 4,561,123 balles, même temps l'année dernière, 4,355,279 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 18,023 balles, même temps l'année dernière, 29,661 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 174,820 balles; même temps, l'année dernière, 136,709 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Inactif; les prix sont en faveur de l'acheteur.
Cotes—5⅝d pour le Middling Uplands et 5⅝d pour le Middling Orléans.

FUTURS

à p.m.—A peine stables.

MARCHE DU HAVRE.

Mardi.
S'affermissant.
Cotes: 68¼fr. pour le très Ordinaire (sur place) et 68½fr. pour le Low Middling (sur mer).

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE—

Vente 173 barils et 0 boucauts de sucre et 91 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Calme.

Choice	— ⊕ —
Strictly prime	— ⊕ —
Prime	— ⊕ —
Fully fair	— ⊕ —
Good fair	— ⊕ —
Fair	Nominal
Good common	— ⊕ —
Common	4¾ ⊕ —
Inferior	Nominal

CENTRIFUGAL—Calme.

Plantation granulated	Nominal
Off granulated	Nominal
Choice white	7⅝ ⊕ —
Off white	Nominal
Gray off white	Nominal
Fancy yellow clarified	Nominal
Choice yellow clarified	Nominal
Prime yellow	7⅛ ⊕ —
Off yellow	— ⊕ —
Second	5½ ⊕ 6¾

MELASSE—Open kettle stable.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strict prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	19 ⊕ 20
Fair	19 ⊕ 20
Good Common	14 ⊕ 17
Common	14 ⊕ 17
Inferior	Nominal

CENTRIFUGAL—Stable.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	— ⊕ 18
Prime	— ⊕ 18
Good fair	16 ⊕ 17
Fair	16 ⊕ 17
Good common	10 ⊕ 15
Common	10 ⊕ 15
Inferior	10 ⊕ 15

SIROP—

FERMENTING MOLASSES—Nom.

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange

RIZ ÉCALÉ—Bonne demande.

Prime	Nominal
Good	4⅝ ⊕ 4¾
Fair	3⅞ ⊕ 4
Ordinary	3⅝ ⊕ —
Common	3 ⊕ 3¼
No 2	2½ ⊕ 2 5/16

RIZ BRUT—Bonne demande.
$2 00 à 3 50 le sac.
RIZ POLI—Par ton $13 00
SON—Par ton $7 00 à — 00.
(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros et de première mains. Les détaillants demandent ⅛ à ¼c de plus.)

FARINES.

A LA BOURSE.

Retours officiels de la Bourse :
FARINE—Ferme.
Patente $4 85 à 5 00, extra fancy $4 50 à 4 60, fancy $4 20 à 4 25 le baril, choice $4 00 à 4 10.
FARINE DE MAIS—$2 60 à 2 65.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat, fancy patents $5 25 à 5 35 le baril, extra fancy $5 à $4 75, fancy $4 50, choice $4 25, Minnesota flour, bakers $4 75 à 4 85, patents $5 25 à 5 40.
FARINE DE MAIS—$3 00.
CREAM MEAL—Cotée $3 25 à 3 30
GRITS—Choice $3 50.
HOMINY—$3 00 à ——.
FARINE DE SEIGLE—$2 50.
OAT MEAL—Cotée $5 35, prime $6 15 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote ——à 64 pour le blanc, 58 à 59 pour le mêlé et —— à —— pour le jaune.
AVOINE—De l'Ouest —— à 36; du Texas ——.
SON—75 à 80c.
FOIN—Prime $17 00 à 18 00; Choice $20 00 à 21 00.

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 1 à 2c de plus par boisseau, avoine 2 à 3c de plus par boisseau, son 5 à 10c de plus par cent livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonne.

PROVISIONS

A LA BOURSE.

Cotes officielles de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont plus faciles.
MESS PORK—$14 75 à 15 00
VIANDES SALEES EN GROS—Epaules 8 à 8¼; short clear sides —— à ——, short rib sides —— à ——; long clear —— à ——.
BACON—Epaules 8¾ à 8⅞; short rib sides —— à 9¾; long clear sides —— à 9¾; short clear sides —— à ——.
GRAISSE—En tierçons raffiné 7⅞ à 8.
JAMBON—13 à 13½.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing: Prime mess $14 25 à 14 50; Hog pork $0 00 le demi baril, $14 50 le baril, extra prime and rump pork $13 75 à 14 00. Plain or canvassed shoulders 8¾ à 9¼; picnic 9¼ à [illegible]; choice to fancy s.c. hams 13½ à 14.

BŒUF—Jobbing—Extra plate beef à $9 50, plate beef à $8 75 au baril; extra plate $5 50 en demi baril, extra mess $4 50 à 4 75; extra mess beef $9 00 à 8 25 le baril, New York Fulton Market à $5 50 à 5 75 le demi baril.

EPICERIES

Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFE—Prime 16 à 16¼, good 15½ à 15¾, fair 15 à 15¼, ordinaire 13½ à 13¾, commun 12½ à 12¾ la livre.
THE—Extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c; fair to medium 25 à 35; impérial extra choice 80c à $1 00; Gouts choice 30 à 60c, Avenis [illegible] 35 à 38; Gunpowder fair to finest 30 à $1 00.
BEURRE—Western Creamery—Extra 21 à 22; extra firsts 17 à 18; firsts 16 à 1[illegible]; seconds —— à ——; Western Dairy—Extra 16 à 17c; extra firsts 15 à 16; first —— à ——; common 13 à 14. Jobbing ⅛c par plus élevé.
FROMAGE—New York cream, fancy, 11; Western Cheddars full cream à 9½; Young America's full cream —— à 10¾; Western twins, full cream, fancy, —— à 9¾; Ohio flats, fancy full cream, à 10, Ohio flats, best skims choice —— à ——; Western flats skims, à —— à ——.
SEL—De la Louisiane City Coarse 65c; City Fine 85c; City Crushed 75c, Rock Salt 80 la [illegible]; Pocket Salt 1¼ à 5 selon la grosseur.
CHANDELLES STAR—Full weight 9½ à 9¾c la livre.
AMIDON—2½ à 3c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ¼ à 1c de plus par livre.

DU PAYS—Pommes $1 50 à 2 00 le baril; pacanes du Texas 10 à 12; pistaches rouges du Tennessee 4 à 6c la livre; de la Virginie 7c; pommes séchées, fancy new crop, à 8½c; sliced 7; évaporated 12 à 13, raisins secs de la Californie $2 75 à 3 00 la boîte, pêches 15 à 60c, per 1/3 bushel box, melons nominaux, poires Bartlett 50c, à $1 00 la boîte; $5 50 à 9 00 le baril.
ETRANGERS—Oranges impériales —— la boîte, oranges de Palerme —— à ——; oranges de Messine —— à ——; Citrons de Messine $3 75 à 4 50; Citrons de Palerme $3 75 à 4 50; Raisins de Malaga London Layers par boîte $3 25, par demi-boîte —, par quart de boîte —. Ananas $2 00 à 2 50 la douzaine; Bananes 75c à $1 00 le régime; Figues tansées $1 50 à 2 50 la livre; Dates 5½c la livre; Dattes persanes 6½c la livre en boîte; Fard dates 6c; Currents 7 à 8c la livre, Figues séchées layers 15 à 16c la livre; Pruneaux 7c la liv.; Citrons 22½c la liv.; Amandes Tarragona 17c la livre; Noix du Brésil 11c la livre; Filberts 11c; Noix de Naples 16c; Noix de coco $32 50 le 1000, 3½c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton [illegible] $12 00; tourteaux —— à —— par long ton shipside; farine de graine de coton, ville et campagne, jobbing au dépôt, $20 50 à 21 00 per short ton. Huile de coton crue 35 à 36½ le gallon; huile raffinée 45 à 48.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ⅛ à ¼c par livre en lots.)
POMMES DE TERRE — Western $1 75 à 2 25.
PATATES DOUCES—$1 50 à 2 00.
OIGNONS—De l'Ouest $2 00 à 2 50 le baril.
AIL—25 à 40c par string.
CHOUX—4 à 6c par tête.
CHOUCROUTE—$3 50 à 4 25.
HARICOTS—Choice Northern 4⅛ à 4¼; Red kidney choice — à —; New York red kidneys à 4⅛; western white kidney à 4 à 4¼c; pois verts 3¾.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volailles, et ¼ à 1½c de plus par douzaine d'œufs — dindes volailles de l'Ouest $4 00 à 4 50 la douzaine; poulets $1 50 à 3 00; canards $2 50 à 3 00; oies $4 00 à 4 50; dindes $14 00 à 18 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50 poulets $1 30 à 2 00; canards $2 00 à 2 50; oies $3 50 à 4 00; dindes $0 00 à 12 00.
ŒUFS—Ceux de l'Ouest 11 à 12½; ceux de la Louisiane 12 à 12½.
SUIF — 3c la livre pour celui de la ville; 3 celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 18c la livre.
MIEL—Strained 36 à 40c le gallon.
LAINE—Burry [illegible] à 12c la livre; Louisiane clear 17, clear lake 18 à 19c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au dessus 5c, steer et peaux de vaches 20 à 79 livres 4c; kips 14 à 30 livres, 6c; peaux de veau 35c pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted à 4; dry flint à 7½; dry salted — à 6c la livre; damaged green hides 2c off; damaged dry 1/3 off.
PELLETERIE—Otter —— à ——, castor à —— pièce; loutre —— à —— pièce; raccoon —— à ——.
PEAUX—Chevreuil 18 à 20c la livre; mouton 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 30c.
MOUSSE — Mêlée 1½c la livre; grise 2 à 2½c.
PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55c la livre; commun 10 à 15c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime —— à le pièce, cornes de vaches —— à le.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Bright leads lugs 4 à 6. Leaf 7 à 15, Cutting and Burley sorts 8 à 13; Leaf 12 à 15.
TABAC MANUFACTURE—Jobbing par lb, dre, Fine plug 60 à $1 05, fine medium 53 à 60c, Bright quarters and common 11 inch à 4 et 5, 25 à 35c, Bright navy 35 à 45c fancy natural leaf 50 à 60c, fine cut chewing 20 à 75, granulated smoking 33 à 70.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit, les détaillants font payer 25 à 50c de plus par baril. Pitch $1 50 à ——; goudron $3 25 à —— le baril, $2 00 à —— le demi baril. Résine—D E F $1 00, G 85, H $1 00, I $1 15, K $1 35, M $1 45, N $1 70; W G $2 25, W W $2 75. Esprit de térébenthine 31 à —— jobbing 3 à 4c le gallon.
TOILE D'EMBALLAGE—En petits lots bagging 1¾ livre à 12 la yard; 2 livres 12¾, 2¼ livres, 14c; baling twine 11c à —— la livre.
COTTON TIES—$1 12 à à 1 15 le paquet.

CHARBON

PITTSBURG—Famille 56c le baril, $5 00 le boucaut. Anthracite $10 50 à 11 00 la tonne, 40c, steamers $3 80 la tonne, en gros 30c le baril.
ALABAMA—Splint pour familles 50c, Coronas pour familles 50c, Cannels 55c le baril pour familles. Murphysboro 60c le baril pour familles. Charbon Pratt sur chars par le L. and N. RR. $4 25 la ton

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 37 ⊕	2 45
BRANDIES—Du pays, le gallon	1 50 ⊕	3 25
Pêche—vieux, le gallon	2 25 ⊕	3 00
Pomme	2 35 ⊕	2 75
COGNAC—Importé — assorti le gallon		
1875	⊕	4 50
1878	⊕	5 25
1870	⊕	5 75
1865	⊕	6 75
1860	⊕	8 00
1848	⊕	12 00
Jules Dupuy & Co, Cognac		
1882	⊕	5 50
1876	⊕	7 00
1864	⊕	9 00
1848	⊕	10 50
Jacquet Dubouché & Co, Cognac		
1878	⊕	4 50
1870	⊕	5 50
1848	⊕	10 50
WHISKY—Rectifié de la Louisiane 90 0/0 de preuve par gallon		
Ouest	1 15 ⊕	1 18
Bourbon	1 20 ⊕	3 00
Seigle	1 25 ⊕	3 00
Bourbon importé	1 50 ⊕	3 50
Irlande importé	4 00 ⊕	4 50
Duffy's malt whiskey par caisse	4 60 ⊕	
par gallon	⊕	3 00
GENIEVRE—Du pays de New York ou de Philadelphie par gallon		2 75
Hollande, par gallon	1 15 ⊕	1 50
Sir Rob't Burnett's Old Tom	2 75 ⊕	3 25
Sir Rob't Burnett's Old Tom par caisse	3 15 ⊕	3 25
Holland, par caisse	8 50 ⊕	9 00
	7 25 ⊕	7 50
VINS ROUGES—Californie Claret le gallon	38 ⊕	
Zinfandel	58 ⊕	45
Clarets importés — Ordinaire par baril		65
Clarets de famille, par baril	38 00 ⊕	60 00
Clarets fins, le baril	65 00 ⊕	75 00
Médoc, la caisse	90 00 ⊕	175 00
St-Julien, la caisse	⊕	6 00
Margaux, la caisse	⊕	6 50
Pontet Canet, la caisse	⊕	7 00
Latour, la caisse	⊕	8 00
Léoville la caisse	⊕	10 00
Château Lafitte, la caisse	⊕	14 00
Ordinaire, par caisse	⊕	24 00
Cruse, Dillon, par caisse	3 00 ⊕	25 00
Bin. Victor, par caisse	125 00 ⊕	
	105 00 ⊕	
VINS BLANCS—Californie, baril	⊕	7 50
Importé de famille, la barrique	55 ⊕	75
Importé ordinaire, la barrique	65 00 ⊕	90 00
Graves, la caisse	90 00 ⊕	175 00
Sauternes, la caisse	⊕	5 00
Haut Sauternes, la caisse	⊕	6 50
Château Yquem, la caisse	⊕	10 00
	⊕	12 00
Ordinaire, la caisse	20 00 ⊕	30 00
Muscat, la caisse	2 25 ⊕	3 00
Madère, Cette, le gallon	4 25 ⊕	6 50
Madère, genuine fine, le gal	1 50 ⊕	1 10
Madère, la caisse	3 50 ⊕	5 00
Sherry, Cette, le gallon	12 00 ⊕	25 00
Sherry, Genuine Xérès, le gallon	1 00 ⊕	1 10
Sherry, la caisse	1 50 ⊕	5 00
	9 00 ⊕	25 00
Vins de Porto la caisse	6 00 ⊕	25 00
CHAMPAGNE—Heidsieck, Carte Blanche, qts. par caisse	⊕	30 50
G. H. Mumm & Co, Dry Verzenay	⊕	24 75
Extra Dry	⊕	24 50
Delbeck & Co, extra dry qts	⊕	28 00
Delbeck & Co, Delmonico qts	⊕	26 00
D. B. Pol & Co, s qts	⊕	22 00
Perrier Jouet —Cremant Royal quarts	⊕	28 50
Perrier Jouet—Special quarts	⊕	29 50
Pints $2 de plus par caisse		

QUINCAILLERIE.

Haches—Hunt	8 50 ⊕	7 50
Double bit	⊕	15 00
Axes, Colman—Francis, kegs	4 ⊕	5
Boxes, gross	10 00 ⊕	10 50
Bellows—Black smith, 28 in — 42 in	6 00 ⊕	22 00
Brass—Shoe, par livre	⊕	25
Cotton Cards	2 40 ⊕	3 00
Chaînes—Trace	30 ⊕	75
Ox, 1/4	5 ⊕	7
Copper—Roofing par livre	⊕	28
Brazier's sheets, 12 livres et au dessus	⊕	25
Hoes—H. B. No 0 to 6	2 80 ⊕	5 50
A. S. No 00 to 3	2 35 ⊕	6 00
Lyndon's brighteners 0 00 to 3	4 00 ⊕	5 00
Rotary Hoes—Malin		
Avery's	125 00 ⊕	5 00
Stubble diggers	⊕	
Hollow Ware—Sadirons	⊕	5 00
Anvils	⊕	10
Iron—Flat, 1½ to 4 inch's by		

⅝ to 1	2¼ ⊕	2½
Round, 1 to 1⅝ inches	2⅝ ⊕	2½
Tubes	4⅞ ⊕	5½
Bands—Light, 3 to 6 x ⅛	65 ⊕	2 00
Heavy, 3½ to 6 x ⅛ inches	45 ⊕	2 00
Hoops—1 to 2 inch	3 ⊕	3¼
Sheet—No 10 to 14 G	65 ⊕	2 75
Galvanized, No 28 G	60 ⊕	8 00
Lead—Pig, par livre	4⅛ ⊕	
Sheet, par livre	⊕	7¼
Steel Nails—10d, 60d nails	⊕	2 25
Iron nails	⊕	2 10
Oakum—Navy	⊕	7½
United States Navy	⊕	9 00
Best	⊕	10 00
Plows—Avery, cast, Nos to 1	2 75 ⊕	2 75
Avery, steel	50 ⊕	20 00
Avery, double shovels, with beams, net	⊕	2 25
Avery, double shovels, beams net	⊕	2 25
Magnolia sweeps, all sizes, net	2 00 ⊕	2 50
Double plows, Alliance's, 14 to 2 each	25 00 ⊕	30 00
Plow Steel—5 to 12x¼ to 5/16	4¼ ⊕	
Rope—Sisal, ¼ in. and larger, basis	9 ⊕	
Manila	11 ⊕	14
Cotton, 5-16 et ⅜	16 ⊕	16
Spades—Ames'	10 50 ⊕	12 00
Rowland	9 00 ⊕	7 00
Shovels—Ames'	9 80 ⊕	11 00
Rowland	9 00 ⊕	7 00
Swamp Iaces—7 to 12 x ¼ to 5/16	3½ ⊕	
Tin—Roofing, 1x20 1/28 inches	⊕	12 50
I. C. 14x20	⊕	9 50
I. C. 14x20	⊕	7 00
I. C. 12x14x20	⊕	5 00
Block, par livre	28 ⊕	30
Turpentine—Par gallon	⊕	45
Wire—Poker Wright's	⊕	18 00
Wire—Barbed fence, galvanized	⊕	4½
Zinc—Sheet, par livre	6⅛ ⊕	7
Shot—Drop, sac	⊕	1 25
Buck, 25 liv, bags	⊕	1 50
Powder—25 liv, sacs	⊕	5 00

MATERIAUX de CONSTRUCTION.

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PAR 1,000 PIEDS.

Sawn Timber No 1.$16 00	Plank No 1	$12 00
No 2	12 00	No 2	10 00
No 3	10 00	No 3	8 00
Scantling No 1	12 00	Flooring No 1	16 00
No 2	10 00	No 2	14 00
No 3	7 50	No 3	12 00
Ceiling No 1	12 00	Weatherbds No 1	15 00
No 2	10 00	No 2	12 00
No 3	8 00	No 3	10 00
Boards, No 1	12 00	Boards No 2	10 00
No 3	9 00	No 4	7 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	25 00	Ceiling No 1	20 00
No 2	16 00	No 2	14 00
No 3	12 00	No 3	10 00
Weath Bds No 1	13 00	Boards No 1	20 00
No 2	10 00	No 2	14 00
Boards No 3		No 4	10 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	35 00	Boards No 2	20 00
No 3	25 00	No 4	18 00
No 5	10 15	No 4	10 00
Dr'd Bds No 1	20 40	No 4	17 00
No 2	21 50	No 4	15 00
No 3	20 00	No 4	17 00

No 1	12	No 3 ... 10 cts
No 3	8½ cts	
Mahogany timber		
Cedar timber	5 00 ⊕	7 50
Walnut lumber—Il n'y en a pas sur le marché	5 00 ⊕	7 50
Oak lumber	18 00 ⊕	22 00
Shingles	3 00 ⊕	3 75
Laths, per 1000	75 ⊕	1 85
Alabama lime	85 ⊕	1 05
Cement domestic	1 75 ⊕	2 00
Cement, imported	2 75 ⊕	3 00
Glass	6 00 ⊕	8 25
Brick—Lake and L. & N. R.	8 00 ⊕	9 00
Paving	9 00 ⊕	10 50
Ordinary	7 00 ⊕	8 50
Sand	20 ⊕	25
Shells, small	⊕	40
Shells, large	1 25 ⊕	1 50
Plaster, calcined	1 70 ⊕	2 00

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST.
Choice fat par liv. grosse 3 ⊕ 3½
fair to common 2½ ⊕ 3
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C, GRASS
Cattle—1re qualité, par tête 15 00 ⊕ 22 00
2me qualité par tête 10 00 ⊕ 15 00
Vaches communes et vieilles 9 00 ⊕ 10 00
Veaux—1re qualité par tête 5 00 ⊕ 7 00
2me qualité par tête 3 50 ⊕ 5 00
Yearlings—1re qualité, par tête 6 00 ⊕ 9 00
2me qualité par tête 5 00 ⊕ 7 00
Porcs—Good fat Western, par liv. gross 5¼ ⊕ 6½
Fair Ouest, ta par liv. gross 4 ⊕ 5
Moutons—Choice par tête 2 00 ⊕ 2 50
Fair par tête 1 00 ⊕ 1 50
Vaches laitières—1re qualité, par tête 40 00 ⊕ 50 00
2me qualité par tête 30 00 ⊕ 40 00

OFFICIEL.

Exposé annuel du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1887.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, Etat de la Louisiane.

Conformément aux dispositions de la loi No 1[illegible] de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 19 avril 1880, nous SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les registres du bureau de l'Auditeur des comptes publics avec le livre ex parte des dispositions dont il est fait mention sous l'autorité de l'Article 10 de la Constitution de l'Etat [illegible] entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, attestons le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il a été disposé pour le compte du fonds des dépenses judiciaires de l'Etat nous certifions l'exposé suivant, tel qu'il est sur les livres de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, est une copie vraie et correcte.

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1886, tel qu'il a été déclaré et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le montant quatre cent soixante-huit mille six cent vingt-neuf dollars 75 cents	468,629 75
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes publics pendant l'année se terminant le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents	198,629 75
Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1887, deux cent soixante-dix mille dollars	270,000 00
Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat le même jour, dix mille deux cent six dollars, 87 cents	10,206 87
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes publics pendant l'année échue le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix huit mille six cent vingt neuf dollars, 75 cents	198,629 75
Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, deux cent neuf mille deux cent trente-six dollars, 62 cents	209,236 62
Montant judiciaire des timbres rendus par le Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, quatre vingt mille six cent soixante-cinq dollars	80,665 00
Balance des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1887, cent vingt-huit mille cent soixante-onze dollars et 62 cents	128,571 62
Montant des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le fonds des dépenses judiciaires pendant l'année échue le 31 décembre 1887, en paiement des réclamations suivantes, à savoir :	
Pour fournitures de bureau à divers tribunaux et différents officiers de la paroisse d'Orléans y ayant légalement droit en vertu de la loi No 132 de 1880, trois mille cent quatre-vingt-quinze dollars, et 9 cts	3 195 09
Pour salaires et rémunérations payés aux différents officiers et employés de la paroisse d'Orléans, salaires tirés du dit fonds, cent mille deux cent quarante un dollar, et [illegible] cents	100 241 68
Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses judiciaires du 1er janvier 1887 au 31 décembre 1887 inclusivement, cent trois mille quatre cent trente-six dollars, et 77 cents	103,436 77

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge ce neuvième jour de janvier A. D. 1888.

{L S}

S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

FEUILLETON.

No 23 — Commencé le 21 juillet

Pauvre Petiote

Par Paul D'Aigremont.

DEUXIÈME PARTIE.

La famille de Lyesse.

—Suite—

CHAPITRE VII

LA DERNIÈRE VOLONTÉ DE GERMAINE.

Un mois après, ainsi que l'avait promis Godefroy à sa femme, toute la famille partait pour la Normandie, où devait se faire le double mariage des deux sœurs.

Les médecins avaient affirmé que la duchesse avait besoin d'un air plus doux que celui de Pétersbourg, et le duc horriblement inquiet d'une bronchite qui résistait aux soins les plus assidus, avait hâté lui-même les préparatifs du départ.

Germaine, en effet, dépérissait : la lutte avait été au-dessus de ses forces.

Les derniers soupçons que Godefroy avait formulés quand il s'était agi des fiançailles de Bérengère, avaient plus que jamais ravivé la blessure qu'elle portait au cœur.

Toute sa vie, son mari avait soupçonné son honnêteté, la naissance de Bérengère était restée une incertitude pour lui. Dans l'intérêt de sa fille, elle avait dû se taire, même en présence de ce mortel outrage, seulement elle mourait d'indignation et de douleur, sans un mot, sans une plainte.

Rien ne put lui rendre la santé, ni arrêter les progrès du mal terrible qui la dévorait : rien, ni les frais paysages de cette Normandie où elle avait passé ses jours les plus tranquilles et les plus heureux, ni l'amour béni de ses filles, qui, sous ses yeux et avec les fiancés de leur choix, étaient heureuses dans le présent et souriaient à l'avenir !

Et cependant, l'été était splendide.

A côté de cette Russie si froide, ensevelie tout l'hiver sous son blanc linceul de neiges glacées, la Normandie lui paraissait mille fois plus féconde et plus belle.

Dans les arbres du parc, dans les buissons, dans les haies, il y avait encore un tumulte fou d'oiseaux gazouilleurs, à peine essayant leurs ailes, cherchant à sortir des nids. Les mésanges se poursuivaient, les perdrix s'appelaient dans les guérets; au milieu de l'azur clair du firmament les alouettes montaient tirelirant à pleines ailes. Au loin les foins coupés embaumaient, de la terre échauffée par les premières ardeurs de l'été s'échappait un ferment de vie qui grisait; au revers des fossés les fleurs s'épanouissaient, tandis que partout, sous les pas, dans l'herbe plus douce que du velours, les insectes bourdonnaient chantant l'amour et le soleil!.... Et malgré tout le charme retrouvé sur la terre bénie de la patrie; malgré les angoisses de Godefroy à l'idée de voir disparaître pour toujours cette Germaine, qu'il avait adorée autant qu'il l'avait torturée, peu à peu Mme de Lyesse s'en allait.

—Les mariages ne se feront que quand vous serez guérie, duchesse, lui dit-il un matin.

Elle eut une lueur rapide dans les yeux : elle pensa à Bérengère.

—Non, dit-elle, je veux, au contraire, hâter leur célébration. Donnez des ordres pour cela, monsieur le duc, je vous en prie.

Il n'osa pas lui résister, car il l'adorait plus que jamais.

—Comme vous voudrez, lui dit-il, c'est vous qui commander ici.

Le lendemain, la duchesse garda Viviane auprès d'elle.

—J'ai besoin de te parler, lui dit-elle, reste et ferme les portes.

La jeune fille obéit.

—Quand tu as voulu prendre le parti de ta sœur, le jour de vos fiançailles en Russie, commença aussitôt la duchesse, et lorsque tu as essayé de déclarer à ton père que tu n'accepterais pas la totalité d'une fortune dont la moitié revenait à Bérengère, je t'ai interrompue et t'ai suppliée de te taire.

—C'est vrai, ma mère, répondit Viviane; et je n'ai pas compris, je vous l'avoue, que vous abandonnassiez ainsi les intérêts de Bérengère, que vous aimez tant.

—Je ne l'aime pas plus que je t'aime, répondit vivement Germaine. J'ai fait deux parts égales de mon cœur et je les ai distribuées intégralement entre vous.

Je vous adore l'une et l'autre : mais tu as un protecteur naturel, toi, Viviane, ton père qui a un culte pour toi; tandis qu'hélas! il déteste Bérengère. De là vient ce sentiment de protection plus grande que je suis obligée d'exercer vis-à-vis de ta sœur, pendant que toi tu n'en a pas besoin, ma chère fille!....

—Il y a longtemps, chère maman, que j'ai compris ce chagrin et cette préoccupation de votre cœur, il y a longtemps que je vous ai plainte et qu'avec tout l'amour, toute la vénération que j'ai pour vous, je me suis juré de vous aider dans votre tâche et de protéger, moi aussi, Bérengère, si elle en avait besoin!

Une immense joie éclata dans les yeux profonds de la duchesse.

—Je sais, ma Viviane, je sais que tu es une fille noble et généreuse entre toutes, aussi est-ce pour cela que je t'ai fait venir ce matin; pour cela que me sentant mortellement atteinte, je veux te faire mes recommandations et mes confidences suprêmes, avant que le mal impitoyable dont je suis frappée ait obscurci ma pensée ou affaibli ma volonté.

Des larmes s'échappaient des yeux splendides de la jeune fille.

—Maman! chère maman! murmura-t-elle, ne dites pas cela; notre amour et nos soins vous guériront.

—Non, Viviane, répondit-elle, il ne faut pas t'illusionner je m'en vais; mais que font, après tout, quelques années de plus ou de moins? Ne devons-nous pas nous séparer un peu plus tôt, un peu plus tard!.... De nouvelles affections remplaceront, dans ton cœur, sans l'effacer, l'image de l'absente; et des enfants qui t'aimeront comme je t'ai aimée te rendront également l'amour que tu as eu pour moi, ma bien-aimée!

Et comme la jeune fille sanglotait :

—Ne parlons pas de ces choses, continua Germaine, elles sont tristes, quoique ce soit la volonté de Dieu qui les a réglées.

Les larmes de Viviane coulaient aussi abondantes que deux ruisseaux sur ses joues blanches, à l'idée de cette séparation cruelle.

La duchesse la prit dans ses bras.

—Ecoute-moi bien, lui dit-elle, et plus tard rappelle-toi la moindre de mes paroles.

La haine du duc de Lyesse vis-à-vis de Bérengère est pour elle une affreuse injustice, car elle est aussi droite et aussi bonne que toi, pour moi un mortel outrage que je n'ai pas mérité et qui me tue.

—O maman, murmura Viviane en levant sur la duchesse des yeux pleins d'une ardente adoration, n'en dis pas davantage, tu es une sainte et je te vénère.

—Oui, je sais! répondit Mme de Lyesse, et l'estime dont tu parles, ma fille, était ma suprême consolation. Mais je ne veux pas que plus tard, il puisse s'élever dans ton esprit un doute, même une seconde.

Au moment où je me sens mortellement atteinte, je te jure sur votre tête à toutes les deux, que non seulement j'ai été une épouse impeccable et honnête; mais que même une mauvaise pensée n'a jamais souillé mon cœur.

Je n'ai pas eu de mérite à cela, ma Viviane, j'aimais ton père; et puis ne vous ai-je pas eues, vous, mes deux anges gardiens, vous qui avez été mon bonheur et ma consolation!....

Aussi je veux que mon souvenir reste pour vous d'une pureté à l'épreuve de tous les assauts.

—Qui donc oserait jamais le mettre en doute devant moi, même par une insinuation? s'écria la jeune fille avec une conviction qui réchauffa le cœur ulcéré de Germaine.

Néanmoins, ce fut avec un très grand sentiment de mélancolie qu'elle répondit ce mot mystérieux et triste des grandes déceptions :

"Qui sait!....

Tandis que Viviane protestait avec une énergie qui partait de son cœur, Germaine reprit :

—Je n'ai pas fini; j'ai à t'expliquer pourquoi je t'ai demandé de me laisser libre d'agir ainsi que je l'ai fait à Saint-Pétersbourg.

Je veux, en effet, que tu aies seule la fortune du duc de Lyesse, d'abord, parce qu'il ne me plaît pas que Bérengère reçoive de lui un argent que le duc ne veut pas lui donner; ensuite, parce qu'avec son désintéressement chevaleresque, le comte de Liguières, étant relativement pauvre, n'eût jamais accepté une femme riche.

—Cependant, maman, je ne supporterai point l'idée que Bérengère ou ses enfants soient dans la gêne, quand moi, sa sœur, je serai maîtresse d'une fortune aussi considérable que celle de la famille de Lyesse. C'est une injustice cela, et vous nous avez appris à n'accepter jamais que des choses honnêtes et droites.

—Rassure-toi, j'ai le moyen de réparer ce semblant d'iniquité.

Les yeux de Viviane brillèrent sous les larmes comme des diamants sous la rosée.

—Vous, maman, vous pouvez réparer cela!.... Oh! dites vite, alors, je vous en supplie.

—Oui, mais à deux conditions.

—Lesquelles?

—La première, que tu ne suspecteras pas mon affection pour toi.

—Oh! cela, jamais! n'ayez pas peur, chère maman; vous pouvez continuer. Voyons la seconde?

—C'est que tu ne rediras point ce que je vais te confier; mais jamais, entends-tu, pas plus à ton père qu'à ton futur mari!....

Très grave, la jeune fille se recueillit et répondit :

—Je vous le jure, ma mère, et vous savez à quel point j'ai le respect de la parole donnée; vous pouvez compter sur moi!....

—Je te crois, voici la chose :

Tu m'as entendu parler bien souvent de mon parrain, M. Malgar, qui habite la Guadeloupe?

—Certes, oui!

—Quand j'avais ton âge, don Pedro voulait me faire une donation de sa fortune entière, je l'ai refusée, pensant qu'il serait temps à sa mort de jouir de toutes ses richesses qui sont immenses.

Lors de mon mariage, il a renouvelé ses instances, affirmant qu'avec une rente viagère de vingt ou trente mille francs, il serait opulent.

Ton père qui a d'immenses qualités, et entre autres un désintéressement et une générosité à toute épreuve, a refusé comme je l'avais fait moi-même.

Seulement il a été convenu que notre premier fils, si nous en avions un, aurait cette fortune.

Ce fils n'est pas venu, et Pedro Malgar a gardé ses millions tout en me répétant fréquemment qu'ils m'appartenaient et que lui mon cher parrain n'attendait que ma volonté pour en disposer ainsi que je le désirerais.

Je crois que, le moment est venu où je dois accepter ses libéralités.

—En faveur de Bérengère, n'est-ce pas, maman?

—Oui, en faveur de Bérengère; mais je dois attendre que votre mariage soit un fait accompli, afin que cette fortune subite n'effraye pas Olivier, qui ne l'accepterait à aucun prix.

Quand tout sera terminé, je demanderai à Pedro Malgar de venir en France, et je lui ferai prendre les dispositions dont je viens de te parler en faveur de ta sœur; m'approuves-tu?

—Si je vous approuve!.... Oh! oui, chère maman bien-aimée, je vous approuve. Cette combinaison est droite, fière et noble comme vous. Bérengère, de cette façon, ne sera pas lésée, et vous n'aurez pas demandé pour elle une aumône qui lui serait peut-être refusée.

Les yeux de Germaine brillaient.

—C'est cela!...., bien cela, ma fille chérie!... et tu m'as comprise. J'avais compté sur ton cœur, je vois que j'ai eu raison. Mais surtout, pas un mot à personne, n'est-ce pas? autrement ce projet qui me tient si profondément au cœur pourrait échouer.

Viviane promit de se taire.

Pour assurer le calme et la paix de cette existence de sainte qui s'éteignait chaque jour, que n'eût-elle pas juré, que n'eût-elle pas fait?....

Le lendemain même, Germaine écrivit à Pedro Malgar :

"Mon cher parrain,

"Au reçu de cette lettre, mettez-vous en route, non pas par le paquebot du lendemain, mais par celui du jour même, si vous le pouvez. Mes heures sont comptées, j'ai besoin de vous pour accomplir la dernière œuvre de ma vie, celle sans laquelle je ne dormirais pas heureuse dans mon tombeau.

"Si jamais vous m'avez aimée, mon parrain, en souvenir de celle qui, en mourant, m'a confiée à vous, je vous demande et je vous supplie de venir fermer mes yeux.

"DUCHESSE DE LYESSE."

Au reçu de cette lettre, Pedro Malgar qui vivait à la villa des Palmiers depuis le départ de sa filleule, n'hésita pas une seconde.

Il appela un vieux nègre qui lui était dévoué.

—Annibal, lui dit-il, prépare une malle assez considérable, et va arrêter ma place sur le prochain paquebot allant en France; je veux partir demain, si c'est possible.

Le nègre le regarda avec ses yeux doux qui faisaient deux taches blanches dans sa peau d'ébène.

—Massa, partir pour France, dit-il; à son âge, il reviendra jamais à villa Palmiers!....

Pedro Malgar chassa d'un vigoureux coup de gosier l'enrouement qui l'étranglait.

—Imbécile! lui dit-il avec une brusquerie sous laquelle se cachait une violente émotion, est-ce que tu crois que je vais laisser mes os là-bas, par hasard? Je serai ici dans trois mois environ et, pendant ce temps, fais en sorte de bien tenir la maison et les affaires, autrement, à mon retour, gare au tapage!....

Pedro Malgar était en effet, à cette époque-là, un homme de soixante-cinq ans environ, mais robuste et fort, et sur lequel les années semblaient avoir glissé sans laisser de traces.

Il avait à peine changé, sa taille ne s'était point courbée, son activité était restée la même, ses yeux avaient le même éclat, seuls ses cheveux grisonnaient légèrement vers les tempes.

Les années avaient succédé aux années, le trouvant avec le même espoir : Celui de voir revenir cette filleule qu'il avait tant aimée, ou bien de recevoir lui-même la nouvelle de la naissance du petit prince pour lequel, c'était convenu, Pedro Malgar devait se rendre en France. A la lecture des lignes désolantes que lui écrivait la duchesse, il eut un violent mouvement de désespoir.

Puis il réfléchit.

Il n'admettait pas la possibilité de la mort de Germaine, cette Germaine qu'il voyait toujours si présente à son cœur et à son souvenir, avec sa beauté souveraine, sa grâce, son élégance et sa jeunesse.

Il n'avait point vieilli, lui, il se sentait toujours aussi fort, aussi actif, aussi jeune.

Pouvait-il en être autrement d'elle?

Bah! c'était quelque ruse de femme pour le revoir et le faire venir auprès d'elle!......

C'est que c'était vrai; de longues années s'étaient écoulées et elle n'était pas revenue!

Ce duc de Lyesse, si jaloux et si soupçonneux, l'en avait probablement empêchée, gardant pour lui seul son trésor enseveli au fond de ses palais d'ambassade, ou caché aux yeux de tous dans sa terre de Lyesse.

Eh bien, oui, Germaine avait raison!

C'était à lui, qui était libre et seul, d'aller vers elle, la chère recluse, toujours si adorée!

Et il partit se répétant mille fois, afin de se rassurer, qu'il allait la revoir bien portante et rieuse comme jadis, avec ses cheveux noirs et ses doux yeux de velours.

Mais à mesure que sur la grande mer immense le bateau s'avançait, une profonde inquiétude assaillait le cœur du pauvre homme.

Si c'était vrai pourtant, s'il allait la retrouver mourante, peut-être morte!...

Morte comme sa mère, cet unique amour de sa vie, cette marquise de Reillane à laquelle Pedro Malgar avait également fermé les yeux, dès les débuts de sa jeunesse.

A cette idée le créole frissonnait jusqu'au fond des entrailles, pendant que de grosses larmes inondaient ses joues.

Enfin les côtes de France apparurent et bientôt se dessinèrent à l'horizon les fantes falaises derrière lesquelles était le château de Lyesse.

Un grand tremblement le saisit. Quel mystère de douleur ou de joie allait-il retrouver à l'arrivée?

CHAPITRE VIII

L'HEURE DOULOUREUSE.

Il y avait deux mois que les deux mariages avaient eu lieu, deux mois que Bérengère et Viviane étaient heureuses, au comble du bonheur, auprès de maris qu'elles adoraient l'une et l'autre; mais, cependant, torturées par une angoisse affreuse et un désespoir de toutes les minutes.

Germaine, en effet, agonisait; une phtisie galopante l'emportait.

Par quel prodige était-elle encore sur cette terre, alors que, depuis un mois, chaque jour, le médecin attendait sa dernière heure?

Un miracle divin de l'amour maternel eût seul pu l'expliquer : pour mourir, la pauvre duchesse attendait que Pedro Malgar eût assuré le sort de Bérengère.

Les jeunes gens n'étaient point allés au loin promener, dans le voyage de la lune de miel, leur naissant bonheur; ils étaient tous restés auprès de cette mère adorée que la mort avait déjà touchée de son aile, et qui, peut-être, hélas! ne verrait même pas tomber les premières feuilles.

Le duc désespéré, ne la quittait ni nuit ni jour, partageant ses soins avec ceux que lui prodiguaient ses filles, lui répétant sur tous les tons :

—C'est moi qui t'ai tuée, mon adorée, moi, avec mes soupçons, ma méfiance, mon atroce caractère, moi cependant qui t'aime tant!

Oh! guéris, ma Germaine, ou je mourrai de désespoir et de remords!

(A continuer.)